



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Syndicat des Exploitants de la Filière Bois (SEFB) condamne les activités illicites d'une entreprise d'exploitation forestière dans les Yvelines.

Paris, mardi 19 mars 2024

*Le **Syndicat des Exploitants de la Filière Bois (SEFB)** condamne avec la plus grande fermeté les récentes révélations concernant des coupes illicites d'arbres et des vols de bois perpétrés par une entreprise d'exploitation forestière opérant dans les Yvelines. Ces actes inexcusables portent atteinte à l'intégrité de nos forêts et sapent les efforts de notre profession et de notre syndicat en faveur d'une gestion durable des ressources forestières.*

Il est regrettable de constater que malgré les mises en garde répétées du SEFB, des traders peu scrupuleux continuent de recourir à des pratiques hautement répréhensibles et de nuire à l'image de notre profession. Le SEFB rappelle que les exploitants forestiers négociants, membres du SEFB sont des opérateurs vertueux de la forêt, soucieux de la préservation de la forêt. Ils exercent leur profession à travers le strict respect d'un code de bonne conduite dans le but de préserver la biodiversité et de garantir un développement économique durable.

Le Syndicat des Exploitants de la Filière Bois réaffirme son engagement en faveur d'une gestion responsable des forêts. « Nous restons déterminés à collaborer avec les autorités compétentes et les acteurs du secteur pour mettre un terme aux pratiques préjudiciables à notre profession et à l'environnement. » indique David Caillouel, président du SEFB.



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Syndicat des Exploitants de la Filière Bois appelle les pouvoirs publics à prendre des mesures urgentes pour lutter contre ces pratiques délétères. Le SEFB demande le rétablissement d'une carte d'exploitant forestier, permettant de mieux contrôler les activités des acteurs opérant dans nos forêts et d'assurer une exploitation responsable des ressources forestières.

« En tant que Président du Syndicat des exploitants forestiers négociants, je condamne fermement les pratiques délictueuses de certaines entreprises qui ne sauraient être tolérées. Je dénonce également le fait que ces entreprises usurpent la dénomination "d'exploitants forestiers" alors qu'ils pillent la forêt et nuisent au travail vertueux de nos adhérents. »

David Caillouel
Président du SEFB

Contact presse
Annabelle Jacquemin-Guillaume
Déléguée générale

annabellejg@famaconseil.com

Le SEFB rassemble la majorité des exploitants forestiers négociants français. Ses adhérents présents dans toute la France, mobilisent chaque année près de 6 millions de m³ de bois d'œuvre et avec 588 millions € de CAHT, participent au maillage économique territorial.